

## Calendrier, uniforme, permis de conduire... Ce qu'il faut savoir sur le grand retour du Service national



Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, lancera ce lundi 4 mars, à Évreux, la campagne de recrutement pour le nouveau Service national universel - Crédit: MARC OLLIVIER/OUEST-FRANCE

Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, lancera ce lundi 4 mars, à Évreux, la campagne de recrutement pour le nouveau Service national universel (SNU). Dès cette année, du 16 au 28 juin, près de 2 000 jeunes vont pouvoir le suivre dans 13 départements pilotes. Le dispositif sera progressivement étendu pour un déploiement complet espéré par le ministre d'ici 2022 ou 2023. À terme, 800 000 jeunes devront suivre le SNU chaque année.

Le service national revient, sous une nouvelle appellation ([Service national universel - SNU](#)) et avec un nouveau contenu : deux phases obligatoires et une partie facultative. Gabriel Attal, secrétaire d'État chargé de l'organiser, a accordé un entretien à *Ouest-France* pour faire le point sur sa mise en œuvre. Le ministre - qui accompagnera lui-même les 2 000 premiers jeunes en SNU, au mois de juin, en passant une journée et une nuit dans chacun des 13 centres d'hébergements qui accueilleront les premiers volontaires - voudrait remettre en place un système permettant aux participants de passer gratuitement tout ou partie de leur permis de conduire.

### ENTRETIEN

**Gabriel Attal**, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, en charge de l'instauration du Service national universel.

#### À quoi ressemblera le futur « Service national universel » ?

Il se fera en deux phases, une obligatoire et une facultative. La phase obligatoire sera divisée en deux périodes de quinze jours : deux semaines de cohésion en hébergement collectif pour commencer, puis deux semaines de mission d'intérêt général, auprès d'une association, d'une collectivité ou d'un corps en uniforme, type pompiers, police, gendarmerie, armée... La phase facultative se fera sous forme d'un volontariat de trois mois minimum dans un dispositif existant, comme le service civique, le service sanitaire, la garde nationale ou les jeunes sapeurs-pompiers volontaires.

"Le service national universel" se fera en deux phases, une obligatoire et une facultative, révèle Gabriel Attal. - Crédit: MARC OLLIVIER/OUEST-FRANCE

"Le service national universel" se fera en deux phases, une obligatoire et une facultative, révèle Gabriel Attal. - Crédit: MARC OLLIVIER/OUEST-FRANCE

## **Qui le fera, et quand ?**

À terme, tous les garçons et les filles l'année suivant la classe de troisième. Les deux semaines en hébergement collectif, qui vont débiter pour 2 000 jeunes dès le mois de juin, comprendront un bilan de santé et de maîtrise de la langue française, des activités de plein air (raid en forêt, course d'orientation, marche de cohésion), des moments autour des valeurs de la République, des questions d'environnement et des formations à la sécurité civile : gestes qui sauvent, réaction à un accident, une catastrophe, un attentat. Il est probable qu'il y ait un exercice grandeur nature à la fin, pour mettre en pratique ce qui aura été appris. Une simulation de réponse à un risque majeur d'inondation, par exemple, au cours de laquelle nous leur demanderons de mettre en place des postes de secours, organiser les évacuations, brancarder des blessés. Ce sera très pratique, très concret.

## **Ils feront tout cela dans leur région d'origine ?**

Non, pas pour cette première partie en hébergement collectif. Un des principes du SNU est de retrouver le creuset républicain qui était visé autrefois par le service national, recherchant la mixité sociale et la cohésion des territoires. Nous voulons préparer les jeunes à vivre dans une société dans laquelle les risques ont évolué, les encourager à s'engager et leur faire découvrir de nouveaux horizons. D'où l'obligation de faire ces quinze jours loin, au contact de camarades qui viendront de toute la France. Ce sera différent pour les 15 jours de mission d'intérêt général, qui pourront être répartis sur plusieurs semaines et seront à faire au sein d'une structure près de chez soi. Les jeunes recevront plusieurs propositions de missions et de structures d'accueil dans cette phase-là. Ils pourront faire le choix de leur engagement.

## **Qui est concerné par le test de juin que vous évoquez ?**

150 à 200 jeunes qui se porteront volontaires dans treize départements pilotes. Dans l'Ouest, cet hébergement aura lieu au lycée Lesage de Vannes (Morbihan), au lycée professionnel Olivier-Guichard de Guérande (Loire-Atlantique) et dans trois établissements, les lycées Senghor, Aristide Briand et le lycée horticole d'Évreux (Eure). J'ai demandé aux préfets et aux recteurs d'académie concernés de dresser le profil de la jeunesse de chacun de ces départements de façon à ce que ces premiers groupes soient représentatifs, en termes de milieu social d'origine, de jeunes en situation de handicap, en apprentissage ou en décrochage scolaire.

## **Vous aurez suffisamment de candidats pour cela ?**

J'en suis persuadé. C'est même l'inverse que je redoute. Les premières remontées montrent que les jeunes sont très, très intéressés. Les filles, notamment, sont très demandeuses.

## **Qu'est-ce qui les motive ?**

Les formations de protection civile, l'envie très forte de rencontrer d'autres jeunes, de milieux sociaux différents, d'autres régions...

## **Qui assurera les formations ?**

Des experts dans chacun des domaines concernés : Croix-Rouge, pompiers, éducateurs spécialisés... L'encadrement des centres, organisés en maisonnées de 10 jeunes, sera assuré à la fois par des professionnels volontaires de l'Éducation nationale et des militaires, à raison d'un adulte pour cinq jeunes, ce qui assure un encadrement très élevé.

## **Il a été dit qu'ils porteraient un uniforme ?**

Je préfère parler de « tenue commune » plutôt que d'uniforme. [Nous avons lancé un challenge auprès de treize lycées dotés d'une filière mode ou design, en leur demandant d'imaginer un ensemble qui comportera les couleurs tricolores, les symboles et la devise de la République.](#) Nous réunirons un jury la semaine du 24 mars, au ministère, pour choisir. Il sera composé de quatre personnalités, dont une jeune lycéenne d'Angers, membre du conseil national de la vie lycéenne.

Gabriel Attal préfère parler de « tenue commune » plutôt que d'uniforme. - Crédit: MARC

OLLIVIER/QUEST-FRANCE

*Gabriel Attal préfère parler de « tenue commune » plutôt que d'uniforme. - Crédit: MARC OLLIVIER/QUEST-FRANCE*

## **La tenue sera disponible dès juin ?**

Oui, et elle sera donnée aux jeunes, qui seront invités à la conserver. Je voudrais qu'ils puissent l'utiliser en cas de crise, de

façon à être identifiés tout de suite comme des gens formés aux premiers secours, capables de participer. Elle pourra également être portée lors des cérémonies patriotiques.

### **Que cherchez-vous à évaluer lors du test de juin ?**

Nous voulons nous assurer que nos organisations fonctionnent, que le système d'affectations est bon, que le taux d'encadrement est adapté, nos modules d'enseignement efficaces. Nous évaluerons également l'intérêt de ces quinze jours pour les jeunes, pour voir si c'est bien facteur de cohésion et si ça leur ouvre de nouvelles perspectives, notamment en ce qui concerne les jeunes décrocheurs.

### **Quand étendrez-vous le dispositif à toute la France ?**

Un premier rapport sur la question nous a suggéré de le faire progressivement pour un déploiement complet en 2026, mais je voudrais aller plus vite. Si toutes les conditions matérielles et de sécurités étaient bien réunies, nous pourrions accélérer et tenter de le faire d'ici à 2022 ou 2023. Dès l'année prochaine, tous les départements accueilleront 150 à 200 jeunes volontaires. Nos treize départements pilotes continueront aussi, mais avec des effectifs en augmentation. À terme, il y aura 800 000 jeunes à former chaque année.

### **Combien tout cela coûtera-t-il, une fois le SNU pleinement déployé ?**

Les estimations sont en cours, mais nous pensons être en deçà de 1,5 milliard par an. Ce sera très, très en deçà des estimations alarmistes qui chiffraient la proposition d'Emmanuel Macron à 7 milliards. Et il faut voir le SNU comme un investissement. En faisant le bilan de santé de chaque jeune, nous pourrions détecter des maladies à un stade précoce et en prévenir le développement. Le SNU aidera également à réduire le nombre de décrocheurs. Il y en a 3 millions aujourd'hui, à raison de 100 000 nouveaux par an, sachant que le coût moyen de prise en charge pour chacun est estimé à 230 000 €. À moyen et à long terme, le SNU se traduira par des économies.

### **Dans un autre registre : les jeunes participent-ils au Grand débat en cours ?**

Les inquiétudes que nous avons se sont éloignées : ils se sont mobilisés grâce aux rendez-vous organisés pour eux, par les MJC, les Jeunes chambres économiques, les maisons des lycéens, le collectif Animafac et de multiples initiatives lancées sur Internet. Je réunirai tous ces collectifs au ministère mercredi prochain pour échanger sur les premières remontées.

### **Vous avez vous-même participé à des réunions. Qu'avez-vous observé ?**

J'en ai suivi une vingtaine, effectivement. J'ai surtout entendu des préoccupations liées aux conditions de vie des jeunes, notamment en matière de mobilité et de pouvoir d'achat. L'avenir de la planète et l'environnement étaient également des thèmes très présents dans les échanges.

### **Que pourriez-vous proposer en réponse à cela ?**

Je commence à avoir quelques idées. Sur le pouvoir d'achat, la réflexion s'ouvre sur le revenu universel d'activité aux jeunes. Prévu dans le cadre du plan pauvreté, il permet de regrouper plusieurs aides en une seule, et donc d'obtenir toutes celles auxquelles vous avez droit. Mais les jeunes ne font pas partie du dispositif, alors qu'ils sont nombreux à ne pas demander toutes les aides auxquelles ils peuvent prétendre. Je regarde aussi du côté de la prime d'activité, dont les étudiants ne peuvent pas bénéficier. Il faut travailler à plus de 78 % d'un temps plein pour la toucher. Nous pourrions l'ouvrir aux jeunes qui travaillent à mi-temps, ou à tiers-temps.



*Les jeunes auront un module de formation au Code de la route pendant la phase obligatoire du SNU, prévient Gabriel Attal. - Crédit: MARC OLLIVIER/OUEST-FRANCE*

### **Et sur la mobilité ?**

J'avance beaucoup sur le sujet du permis de conduire. Il a déjà été décidé que les jeunes auront un module de formation au Code de la route pendant la phase obligatoire du SNU, et que nous leur fournirons un accès gratuit à une plateforme internet qui leur permettra de s'entraîner. Nous leur paierons ensuite le passage du code, sans doute dans la foulée de la mission d'intérêt général. Et nous étudions la possibilité d'étendre cette prise en charge à la conduite pour ceux qui suivront la phase volontaire du SNU.

Recueilli par Stéphane VERNAY